



AVIS PUBLIC

**BUDGET D'OPÉRATION 2022
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT
2022-2023-2024**

AVIS est par la présente donné que lors de sa séance extraordinaire du 27 décembre 2021 le conseil municipal a adopté son programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 :

Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024

Le coût de l'ensemble du programme d'investissement que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac planifie au cours des trois (3) prochaines années, sans obligations de l'exercer, est sommairement comme suit :

Année 2022 :	10 330 000\$
Année 2023 :	17 265 000\$
Année 2024 :	7 265 000\$
Total :	34 860 000\$

AVIS est également donné qu'à une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 26 janvier 2022, le conseil a adopté son budget d'opération pour l'année 2022 :

Budget d'opération 2022 :

Sommairement, les prévisions budgétaires pour l'année 2022 sont adoptées, telles que présentées:

Revenus	
Taxes	22 012 256 \$
Palements tenant lieu de taxes	355 949 \$
Autres revenus de sources locales	3 492 158 \$
Transferts	1 068 579 \$
Total des revenus	26 928 942 \$
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	3 052 061 \$
Greffé	455 685 \$
Sécurité publique	5 795 222 \$
Transport	6 355 404 \$
Hygiène du milieu	6 469 638 \$
Aménagement, urbanisme et développement	557 090 \$
Loisirs et culture	3 025 312 \$
Frais de financement	3 572 632 \$
Total des dépenses de fonctionnement	29 283 044 \$
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	1 451 854 \$
Amortissement	- 2 977 382 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	377 916 \$
Affectation - excédent accumulé	-1 206 490 \$
Total des dépenses et affectations	-2 354 102 \$

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 2^e jour de février 2022.

Marie-Josée Russo
Greffière